(DU *CANADIEN*.)

Québec, mardi 12 octobre 1847.

Monsieur le Rédacteur,—J'ai longtemps hésité à vous adresser les réflexions suivantes ; mais,ayant consulté quelques amis dont je dois respecter l'opinion, je me suis décider à placer devant vos nombreux lecteurs et tout le public canadien, l'exposé de l'état et des besoins de la population catholique dans les townships de l'Est.Mamission,dans le diocèse deQuébec,comprend tout le comté de Sherbrooke, avec une partie du comté de Drummond : en outre, je suis depuis onze mois chargé de la desserte des missions de Stanstead et de Stukeley, situées dans le diocèse de Montréal, et comprenant tous le comté de Stanstead et une partie de celui de Shefford ; le tout faisant un cercle de trente lieues de diamètre, si l'on considère que je suis obligé d'administrer à la population catholique voisine de la frontière, tous les secours du saint ministère.

Comme je me suis trouvé dans la nécessité de parcourir, en personne, les différents postes de cette vaste mission, je puis parler sciemment de l'état spirituel et temporel des milliers de Canadiens-français et d'Irlandais catholiques commis à mes soins. Je me ferai un devoir de ne point exagérer la peinture de leur destitution spirituelle.

Je ne saurais dire au juste le nombre total des fidèles de ma desserte ; dans les cinq stations principales qui possèdent des chapelles, je me vois toujours entouré d'un peuple bien nombreux, et dont le nombre va toujours s'augmentant avec rapidité. La très-grande majorité se compose de Canadiens-français.

Ceux-ci viennent, pour la plupart, travailler à la journée, ou s'employer aux manufactures de Sherbrooke et autres lieux. Ils sont bien pauvres. Quelques-uns d'entre eux ont acquis, par leur persévérance et leur industrie, une assez jolie indépendance. Malheureusement, ceux-ci font exception à la pauvreté qui domine chez leurs frères. Les Irlandais, de leur côté, au bout de quelques années après leur arrivée dans les townships, réalisent un bien-être qui contraste avec leur premier dénûment.

Quelles sont les causes du succès des derniers, pendant que les premiers vivent et meurent généralement pauvres ? D'abord la population canadienne-française qui afflue vers cette partie de la province,vient, famille par famille, s'établir au milieu des Américains, au lieu de chercher les territoires fertiles et encore incultes,qui ne manquent point par chez nous. Les Canadiens, pères de familles comme jeunes gens, aiment mieux travailler à la journée que de se fixer sur une terre. Encore, s'ils prennent une terre à défricher, sont-ils presque tous dans l'habitude de negliger leur propre champ pour cultiver le champ du voisin américain. De là vient qu'ils gagnent plus facilement, mais perdent leurs propres récoltes, et n'avancent point dans la culture de leurs terres. Puis cet argent, acquis aisément, se dissipe de même. Au contraire, les émigrés Jabourent plus péniblement et persévéramment le lot qu'ils ont choisi ; ils préfèrent le soin, plusingrat d'abord mais plus rémunératif ensuite, des quelques arpents qu'ils *éclaircissent* avec une gauche lenteur, à la tentation d'avoir de l'argent comptant *auservice* des voisins. Assez rarement les voit-on abandonner leurs fermes et leurs familles pour aller chercher de l'emploi aux *factories* de Lowell et de Manchester ; et quand ils y vont, ils peuvent se convaincre qu'ils s'enrichiront et plus sûrement et plus vîte, en s'attachant à leurs terres et à leurs familles.

Ainsi il y a une double cause de l'état comparatif d'indigence où reste notre population canadienne-française vis-à-vis des personnes d'une autre origine. Ils aiment à s'employer pour les autres, et ils ne restent point assez longtemps sur leurs terres

Les Américains les trouvent adroits en tout, les aiment d'ailleurs pour leur caractère doux et poli, et leur donnent toujours des gages élevés. Voilà ce qui fait qu'ils ne demeurent point stationnaires.

Puis, venant les uns après les autres, s'éparpiller sur la surface de cette contrée, ils sont pour ainsi dire noyés au milieu des Américains. Ils se trouvent dans la nécessité d'apprendre la langue de ceux qui les emploient. Leurs enfants sont placés dès l'âge de dix ou douze ans dans les familles américaines. Ils perdent leur langue, apprennent celle de leurs maîtres ; ils oublient la politesse exquise de leurs pères, et contractent les allures rudes et républicaines de ceux qui les entourent. Sans écoles où ils puissent s'instruire dans la connaissance de leur langue naturelle,sans église où ils puissent recueillir même les éléments de l'instruction religieuse, il n'est point étonnant, si en cessant de parler français, un trop grand nombre, hélas ! cessent aussi d'être catholiques et Canadiens.

Je passe légèrement par-dessus cette plaie dont je trouverai l'occasion, dans la suite, de montrer toute la profondeur. Que faut-il faire pour empêcher que des milliers de Canadiens-français, maintenant épars sur toute l'étendue des Townships de l'Est, ne perdent point leur langue, leur amour de la nationalité et enfin, leur religion !

J'invite ici l'attention de tous les hommes véritablement canadiens et catholiques ; car on ne devrait pas plus séparer ces deux qualités chez nous,que celles d'*Irlandais* et de *Catholiques*. J'invite l'attention sérieuse, l'active coopération de tous les véritables patriotes. Je n'ai en vue que le bien, et le plus grand bien, de mon peuple ; devant Dieu, ma conscience, et mon pays adoptif, je n'hésite point à indiquer ce qui me semble l'unique et le plus prompt remède.

1°. Qu'on empêche le surcroit de la population canadienne-française des paroisses qui bordent le St. Laurent,de ce dériger par familles,par individus, par groupes isolés, vers les townships ou vers les Etats-Unis. Quand est-ce que le clergé canadien usera enfin de son influence légitime, pour empêcher cette belle et précieuse jeunesse d'affluer vers nous, de passer les frontières, et d'aller se perdre à jamais dans les villes manufacturières des Etats limitrophes ? Former une association de prêtres et de laïques, qui aurait pour objet de prendre connaissance des terrains encore incultes et non achetés, qui abondent derrière les paroisses canadiennes des districts de Québec et des Trois-Rivières ; association qui présidérait à l'émigration des familles canadiennes, qui obtiendrait pour elles les terres les plus avantageuses ; qui les réunirait dans un même canton fertile, qui veillerait sur leurs premiers travaux, et encouragerait, récompenserait leurs premiers succès.

Me dira-t-on qu'une telle association n'est point nécessaire, n'est point possible, et ne serait un plus que peu utile ?

Pour démontrer sa nécessité, il m'eût été facile de faire une peinture plus vive, et pourtant plus vraie des besoins moraux et physiques de mon peuple ; j,ai voulu éviter les tableaux hautement coloriés. Ce que j'ai dit, néanmoins, suffira à quiconque aime son pays et ses compatriotes, et lui fera sentir l'urgence de la mesure que je propose.

Quant à la *possibilité* d'une association chargées de veiller aux intérêts politiques et religieux des catholiques des townships de l'Est, je n'ai qu'un mot à dire : Il y en a de semblables pour les émigrés Ecossais, pour ceux qui viennent d'Angleterre. Au nom du sens commun, pourquoi n'y en aura-t-il pas pour les Canadiens-français ? Voyez la florissante colonie d'Ecossais établie à Eaton ! Ils viennent de bâtir une chapelle, ils vont avoir un ministre parlant leur langue maternelle, le *Gallique*. Ils se tiennent toujours ensemble,parce que des hommes influents les protégent, les favorisent, les dirigent. Et toute l'histoire de l'établissement du Haut-Canada présente, jusqu'à ce jour, une série de faits semblables. Des colonies entières laissant leur sol natal, s'établissant au sein d'une même région, et croissant ensemble en prospérité et en influence. Et les Canadiens-français, qui n'ont pas leur pays d'enfance à laisser, ni l'atlantique à traverser, ni un sol nouveau, ni un nouveau climat à affronter, vous les voyez tous les ans partir du milieu de vous,non pas pour former des établissements distincts, des colonies prospères et indépendantes mais s'engloutir au sein de la population américaine,et leurs descendants, au bout de quelques années, ne conserver de trace de leur origine qu'un nom estropié ! Voyez donc si les émigrés Ecossais ou Anglais sont perdus de vue par leurs riches et influents compatriotes en Canada. Non, ceux-ci comprennent que leur propre importance civile et politique dépend de l'appui que leur doit donner un jour la jeune colonie dont le berceau leur est confié ; que leur prépondérance politique est attachée à l'affection qui les lie à leurs compatriotes. Et qui d'entre nos législateurs Canadiens-français, a jamais donné seulement une heure de sérieuse réflexion à cet élément immense de force actuelle et de puissancé future qui est concentré dans la population Canadienne des townships ? Pense-t-on à la centraliser, à la retenir dans les limites de la nationalité ? Pense-t-on, dans les lois d'éducation passées et présentes, à faire pour elle une allocation,une provision spéciale,rendue nécessaire par les circonstances malheureuse qui entourent son établissement chez des étrangers ?

Assez pour cette fois,M.le rédacteur ; la faiblesse où m'a laissé une grave indisposition m'interdit pour le moment, de continuer mes réflexions.En attendant que vous receviez de moi une nouvelle épître,veuillez accepter l'assurance de ma parfaite considération.

B. O'REILLEY.

ACADEMIE

POUR LES JEUNES DEMOISELLES

QUI sera ouverte à St. JEAN DORCHESTER, district de Montréal le 15 octobre prochain,par les SŒURS si avantageusement connues de la Congrégation de Montréal.

Cette nouvelle Institution, comme toutes celles que dirigent les Sœurs de la Congrégation, comprendra dans son plan d'éducation, toutes les branches d'enseignemens qui peuvent entrer dans l'éducation des enfans de toutes les classes de la société. Outre la lecture, l'écriture, l'arithmétique et la grammaire en langue française et anglaise; les autres branches d'une éducation complete, comme la géographie, l'histoire, la littérature, les ouvrages à l'aiguille de toute espèce, le dessin, la musique, etc. etc. etc. seront enseignées dans ce nouvel Etablissement, aussitôt qu'il y aura un nombre suffisant d'élèves qui demanderont cette partie de l'enseignement, et qui seront prêtes à le recevoir.

Les jeunes personnes seront admises dans l'Institution sans aucune distinction de croyance religieuse, et elles y jouiront d'une entière liberté de conscience ; cependant, à raison du bon ordre nécessaire dans une Institution de ce genre, toutes devront se conformer aux exercices du culte extérieur de la maison.

Les prix de la pension et de l'enseignement seront réduits ; et on pourra les connaître en s'adressant à ces Dames à leur maison à St. Jean, le premier, ou après le premier octobre prochain. Les branches d'une éducation libérale et soignée, comme le dessin, la musique, etc., seront payées à part.

Pour l'habillement et le trousseau, on n'exige rien en particulier ; cependant il serait bon de voir les Sœurs à ce sujet.

On ne prendra aucune pensionnaire pour moins de trois mois ; et pour éviter le dérangement dans les classes, il n'y aura point d'autre vacance accordée aux élèves, que la vacance annuelle de quatre semaines, à la fin de juillet, ou au commencement d'août.

A la fin de chaque année scholastique, il y aura un examen public et des prix et récompenses seront décernés aux élèves, qui se seront distinguées par la bonne conduite, l'application et le succès.

St. Jean, août 1847.

BANQUE D'ÉPARGNES DE LA CITÉ

ET DU DISTRICT.

EXTRAIT

1er. avril 1847.

BALANCE due ce jour aux Déposants, tel que montré par état, ...			£29350	3 9
31 juillet.				
Montant déposé du 1er. avril à ce jour, ...	£41477	18 6		
Montant retiré, ...	21410	13 6		
			20067	5 0
Balance due ce jour aux déposants, . .			£49417	8 9

Par ordre du Bureau,

JOHN COLLINS,

Caissier,

Bureau de la Banque d'Epargnes de la Cité et du District, No. 46, Grande rue St. Jacques.

AVIS.

PHARMACIE CANADIENNE.

Rue St. Jean, No. 24.

QUEBEC.

LE Public rencontrera à la PHARMACIE CANADIENNE du Soussigné, en sus des avantages des prix et de la qualité des remèdes, un plus grand encore, celui de sa *QUALITE DE MEDECIN*, qui est une garantie de l'à-propos des remèdes et des directions qu'il donnera à ceux qui voudront bien l'honorer de leur confiance ; avantage que n'offre NUL AUTRE ETABLISSEMENT en ce genre à Québec et qui est cependant le point le plus important en Médecine.

IL a maintenant en son Etablissement un GRAND ASSORTIMENT

DE MEDECINES, DE REMEDES A PATANTES,
DE DROGUES A TEINTURES,
DE PARFUMERIES FRANÇAISES, ANGLAISES,
ET DE SA PROPRE FABRIQUE.

Et aussi :—

DES BATTERIES ELECTRO-MAGNETIQUES,
ET DES BOITES DE REMEDES
HOMEHOPATIQUES, ETC., ETC., ETC.

Le tout à des prix réduits ; et à *cinq par cent d'escompte* pour chaque achat au-dessus de *deux louis* argent comptant.

O. GIROUX, M. D.

PHARMACIEN, ETC. QUÉBEC.

19 Octobre 1847.

L'ORIENT,

OU

VOYAGE

EN EGYPTE, EN ARABIE, EN TERRE-SAINTE, EN SYRIE, CRÈTE ET EN GRÈCE.

PAR M. L. GINGRAS,

Prêtre, Membre du Séminaire de Québec.

CET ouvrage en deux volumes in-octavo formant plus de MILLE PAGES est maintenant prêt et sera livré immédiatement aux souscripteurs, à domicile. Ceux de la campagne sont priés de préparer le montant de leurs souscriptions ; l'ouvrage leur sera transmis ou ils pourront se le procurer de suite en s'adressant à M. G. N. GOSSELIN, agent pour Montréal, No. 96, rue St. Urbain, ou à l'Evêché. Les personnes qui n'y ont pas souscrit pourront s'en procurer, en s'adressant de suite à MM. FABRE et Cie., vu qu'il n'en n'a été frappé qu'un très-petit nombre d'exemplaires au-delà de ceux qui ont été retenus d'avance.

Montréal, 8 octobre 1847.—qi.

LIBRAIRIE CATHOLIQUE

DE

J. B. ROLLAND,

24, RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

ON trouvera constamment à cette adresse toutes espèces de livres et fourniture d'école, ainsi qu'un assortiment de livres de prières : le tout à des

PRIX TRES-REDUITS.

Montréal, 21 octobre 1847.

LIBRAIRIE ECCLESIASTIQUE.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer au public et à leurs amis qu'ils viennent de transporter leur Atelier,rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire,où, tel qu'ils l'ont dernièrement annoncé, ils ont ouvert une Librairie sous le nom de

LIBRAIRIE ECCLÉSIASTIQUE.

Ils ont constamment en main des Livres de Morale et de Religion, et tout ce qui est nécessaire aux Ecoles Chrétiennes. Ils espèrent que le patronage du public et particulièrement du clergé catholique ne leur fera pas défaut, vu la supériorité de leurs articles et l'excellence des ouvrages qui sortiront de leur échoppe. Enfin ils feront tout en leur pouvoir pour satisfaire ceux qui les patroniseront.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 14 sept. 1847.

PENSIONNAT

DES

DAMES DU SACRE CŒUR.

LES DAMES DU SACRE CŒUR, à St. Jacques de l'Achigan, désirent informer le public qu'elles ont ouvert de nouveau leurs Classes le premier de septembre. Ces Dames enseignent toutes les branches de l'Education nécessaires ou utiles aux jeunes Demoiselles ; telles que la lecture, l'écriture, la grammaire, la géographie, l'arithmétique, la musique, le dessin, la couture, etc. etc. Quant au au trousseau, on peut savoir les particularités en s'adressant à leur couvent.

La pension est de £12 10 0.

17 septembre 1847.—um.

MANUEL

DE

TEMPERANCE,

PAR LE R. P. CHINIQUY.

RELIÉ A L'USAGE DES ÉCOLES.

Se vend chez MM. FABRE & CIE.
" " MM. CHAPELEAU & LAMOTHE.
" " A L'EVÊCHÉ.

21 sept.—qm.

PROSPECTUS.

MEMOIRES HISTORIQUES

SUR

L'EGLISE DU CANADA,

ET LE

PAYS EN GÉNÉRAL,

DE

1534 à 1847.

Le Révérend M. Paquin, Prêtre, curé de Saint-Eustache, est sur le point de publier l'ouvrage dont nous venons de donner le titre.

Déjà le Prospectus a été publié par la Presse Canadienne. [Voir *Mélanges Religieux... Revue Canadienne... Minerve.*

Le No. du 23 avril dernier, [*Mélanges Religieux*,] contient deux lettres remarquables adressées à M. le curé Paquin,par des personnes, recommandables dans la société,qui ont pu parcourir, apprécier et juger les Mémoires Historiques sur l'Eglise du Canada, etc.

En publiant aujourd'hui le fruit d'un grand nombre d'années de travaux, de recherches, de compilations faites avec le plus grand soin, M. Paquin cède au désir de ses nombreux amis. Cette publication n'est pas pour lui une opération mercantile, qui ne convient pas au caractère sacré dont il est revêtu : c'est une dette qu'il entend payer à l'Eglise du Canada, comme à son Pays.

M. le curé Paquin n'a pas eu la prétention d'écrire l'Histoire de l'Eglise du Canada, pas plus que l'Histoire de son Pays : les travaux apostoliques,auxquels il s'est dévoué, ne le lui auraient pas permis. Il a d'ailleurs bien compris que l'Histoire d'un Pays comme le nôtre, surtout, devait être ajournée à des temps plus reculés, pour pouvoir être marquée du cachet de l'indépendance et de l'impartialité. Le citoyen, quelqu'éminent qu'il soit, qui a vécu au milieu d'événements contemporains, qui a pu y être mêlé soit par ses amis politiques, ne peut prétendre au titre d'historien ; quelque soit sa position sociale, l'indépendance de son caractère.

Les Mémoires de M. le curé Paquin sont de riches matériaux pour l'Histoire du Canada. M. Paquin ne veut pas, comme l'avare, jouir seul de ce précieux trésor. Il veut fournir à la jeune génération sur laquelle repose aujourd'hui l'avenir de la nationalité canadienne, les moyens faciles de suivre les travaux de leurs pères, de s'éclairer pour remplir leur mission de l'exemple du passé ; puis enfin de saisir la plume de l'historien, pour classer les faits accomplis. Récompenser, blâmer les corps politiques, les citoyens pour la part qu'ils ont pu y prendre.

M. le curé Paquin a fouillé partout : Archives Ecclésiastiques, Bibliothèques particulières des Séminaires, des Evêchés, des Cures, des Communautés Religieuses, Archives des Greffes de nos Cours, etc., il a tout mis à contribution, et pour cela il n'a épargné ni soins, ni dépenses. Dans ses Mémoires, pas un fait qui ne soit vrai, pas un événement qui n'ait été constaté d'une manière authentique. Ce laborieux et infatigable Ecclésiastique a cru devoir joindre à ces Mémoires une riche galerie biographique qui contiendra tous les noms des citoyens qui se sont distingués par des services rendus au Pays, à quelque titre que ce soit.

Tableau des Membres du Clergé, avec des notes sur chacun d'eux. Idem. des Membres des Communautés Religieuses, Pères Jésuites, Récollets et autres, etc.

Tableau des Fondatrices des Communautés Religieuses de Femmes, Ursulines, Congréganistes, etc. Supérieures, Membres de l'Administration, etc. Tableau des principales familles, dont les noms sont liés à l'histoire du pays. Généalogie, etc. Notice sur MM. les Artistes, les Peintres, les Hommes de Lettres, les Mécaniciens, les Négociants, etc.

Notices sur toutes nos Eglises, époques de leurs fondations, comprenant le détail de tout ce que ces établissements renferment de précieux, comme Tableaux, Sculptures, etc.

Nous ne pousserons pas plus loin cette récapitulation, ce qui pourrait être fastidieux.

En résumé, nous dirons en un mot, que les Mémoires de M. Paquin sont une riche Mosaïque où chacun peut puiser à son gré, et trouver des faits qui sont de nature à l'intéresser soit comme homme public, soit comme simple particulier, à quelque classe de la société qu'il appartienne.

MM. FABRE ET CIE., Rue St. Vincent ; CHAPELEAU ET LAMOTHE, Rue Notre-Dame, vis-à-vis le Séminaire ; J. B. ROLLAND, Rue St. Vincent ; et l'Imprimeur LOUIS PERRAULT, sont chargés de recevoir la souscripion, tant pour la Ville que pour la Campagne.—L'on souscrit aussi au Bureau des MÉLANGES.

☞ L'ouvrage se composera de trois beaux volumes in-8vo. sur caractères neufs et papier superfin. Il paraîtra par livraison d'un volume tous les trois mois, sitôt la liste des abonnés assez forte pour assurer les frais de l'impression. Chaque volume coutera 5s. broché, ou 5s. 6d. cartonné, payable lors de la livraison.

28 septembre 1847.—no.

ARCHITECTURE.

CHS. BAILLARGE', ARCHITECTE, au vieux Château St. Louis, Haute-Ville, Québec.